



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 17 octobre 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LE PROJET DE LOI AUTORISANT LES LICENCES POUR LES FERMES
CIDRERIES DE L'ETAT DE NEW YORK**

***Le projet de loi fait suite aux promesses faites lors du Sommet sur les vins, les bières et les spiritueux
de l'Etat de New York***

Cette signature lance la Semaine du Cidre, sponsorisée par Taste NY

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui le projet de loi sur les fermes cidreries qui crée une nouvelle licence pour les fermes cidreries similaires aux licences déjà disponibles pour les vineries, brasseries et distilleries artisanales. Cette loi fait suite aux promesses faites aux fermes cidreries après le Sommet sur les vins, les bières, et les spiritueux de l'Etat de New York. La signature d'aujourd'hui coïncide également avec le début de la Semaine du Cidre - CiderWeek NY - avec neuf jours d'évènements dans toute la Ville de New York et la Vallée de l'Hudson, visant à la promotion des cidres de l'Etat de New York. Pour plus d'informations sur CiderWeek NY, qui durera du 18 au 27 octobre, visiter <http://www.ciderweekny.com/>.

« Les produits agricoles de l'Etat de New York sont parmi les meilleurs du monde, et aujourd'hui, nous tenons notre promesse d'aider à développer les fermes cidreries à réussir dans cet Etat », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Le projet de loi sur les fermes cidreries, avec les évènements comme CiderWeek NY, font la promotion de la vente de cidre brut fabriqué à partir des cultures de l'Etat de New York et enrichissent l'expérience touristique que c'est l'automne dans l'Empire State. Nous continuerons d'utiliser la marque Taste NY pour aider nos entreprises agricoles à prospérer et à rester dans l'Etat de New York. »

Le Sénateur David Valesky, Président de la Commission du Sénat sur le commerce, le développement économique et les petites entreprises, a déclaré : « Il s'agit d'une belle opportunité pour tirer parti des atouts agricoles extraordinaires de l'Etat de New York. Les pommes de l'Etat de New York sont de grande qualité et délicieuses, et développer le marché avec des cidreries est une formule gagnante pour

tout le monde. Je félicite le Gouverneur pour reconnaître le potentiel de cette industrie et d'en faire une priorité. »

Le projet de loi sur les fermes cidreries autorise la création et la délivrance de licence de fermes cidreries pour la fabrication et la vente de cidre réalisé à partir de cultures dans l'Etat de New York et dispenserait les fermes cidreries avec licence des exigences de déclaration des taxes sur les ventes. Afin de pouvoir obtenir une licence de cidrerie, le cidre brut doit être fabriqué exclusivement à partir des pommes cultivées dans l'État de New York et dans la limite de 150 000 gallons produits annuellement. Les fermes cidreries seront autorisées à faire déguster leurs produits et pourront également vendre non seulement du cidre, mais de la bière, du vin et des spiritueux fabriqués à partir de produits cultivés dans l'État de New York. De plus, parce que les fermes cidreries peuvent également vendre des produits telles que la moutarde, des sauces, des confitures, des gelées, des souvenirs, des objets d'art, des articles d'artisanat et d'autres articles de cadeaux, ces entreprises, comme les vineries, deviendront des destinations qui développeront le tourisme dans leurs communautés. Aussi, le besoin de pommes dans la fabrication du cidre étiqueté Etat de New York créera une demande soutenue pour des produits des fermes de l'Etat de New York.

Le Sommet sur les vins, les bières et les spiritueux, organisé par le Gouverneur Cuomo a révélé un intérêt accru pour la production de cidre brut dans l'État de New York. L'Etat de New York a déjà créé des licences pour les producteurs de vins, de spiritueux et de bières, mais ne l'avait pas fait pour les producteurs de cidre. Ce projet de loi offrira aux petits producteurs de cidre des opportunités supplémentaires de promouvoir et commercialiser leurs produits. Les dispositions du nouveau projet de loi s'inspirent de dispositions similaires mises en place pour les brasseries et adoptées en 2012. Les programmes d'attribution de licences aux établissements vinicoles et aux distilleries font partie intégrante de la promotion de ces industries dans l'État de New York.

La loi entrera en vigueur dans 90 jours.

Dean Norton, Président du Bureau des fermes de l'Etat de New York, a déclaré : « La nouvelle licence pour les fermes cidreries est un coup de pouce à nos vergers et fabricants de cidre locaux qui cherchent à se diversifier et offrir des produits à valeur ajoutée aux consommateurs. C'est un moment spécial d'être un fermier de l'Etat de New York et le Bureau des fermes de l'Etat de New York remercie le Gouverneur Cuomo pour offrir des opportunités de marché supplémentaires aux vergers d'exception de l'Etat. »

Sara Grady, Vice-Président, Programming at Glynwood, une organisation à but non lucratif de la Vallée de l'Hudson, a déclaré : « Nous sommes heureux de constater le soutien du Gouverneur à la production de cidre brut à la ferme dans l'Etat de New York. Le cidre est un produit agricole, et le développement de cette industrie augmentera la visibilité, le profil et la rentabilité des vergers de l'Etat de New York. Le projet de loi sur les fermes cidreries et le soutien continu de l'Etat de New York à la production artisanale de cidre permettront à de nombreux producteurs de cidre brut de se développer, et ainsi de

créer de nouvelles opportunités pour la production de pommes, et en fin de compte à établir le cidre comme la boisson signature de l'Etat de New York.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418